

## Niger

### Update on the context and situation of children

Malgré les récents progrès économiques, le Niger se classe au dernier rang de l'indice de développement humain 2020 et les avancées sont insuffisantes pour atteindre les cibles des objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030 (Deuxième rapport national d'examen volontaire, 2020). Ayant la plus forte croissance démographique au monde avec plus de 49.5% de la population âgée de moins de 15 ans (FNUAP, 2021), le pays est limité dans les opportunités de développement économique (FMI, 2017). Selon l'Enquête nationale sur les Conditions de vie des Ménages et l'Agriculture, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté nationale s'est accru de 8.6 à 9 millions entre 2014 et 2018, malgré une baisse du taux de pauvreté monétaire de 46% à 41 % (dont 95% dans les zones rurales). L'extrême pauvreté (\$US1,9 par jour) a légèrement diminué pour atteindre 41,4 % en 2019 (Banque mondiale Niger Spring Update, 2020).

Le Niger s'est distingué dans la région par son processus électoral avec 30% de femmes parlementaires élues (contre 20% en 2020) et 80% de conseillers municipaux renouvelés et a lancé la préparation de son Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2022-2026.

En plus d'une saison des pluies particulièrement défavorable (Ministère de l'action humanitaire et de gestion des catastrophe-MAH 2021), au moins trois millions de personnes (sur 23 millions) ont été directement affectées par des chocs covariants chroniques tels que les inondations (250 185 personnes sinistrées). L'insécurité croissante dans les zones des trois frontières, du bassin du Lac Tchad et de la région de Maradi a fait près de 600 000 victimes de déplacements forcés incluant 17% de femmes et 8% d'enfants de moins de 18 ans (IOM, décembre 2021) dont plus de 264 000 déplacés internes. Malgré ces défis multidimensionnels, le Niger a toujours maintenu ses frontières ouvertes, accueillant plus de 250 000 réfugiés et demandeurs d'asile (HCR, novembre 2021).

Les droits des enfants et des adolescent(e)s rencontrent des goulots d'étranglement importants dans ce contexte fragile régi par des normes sociales et de genre discriminatoires amplifiées par la précarité des ménages. Les incidents de protection affectant les enfants se sont accrus dont la séparation avec les familles, tueries, viols et exploitations sexuelles, enlèvements, mariages et travail. L'enquête nationale sur les violences basées sur le genre (VBG) conduite en 2021 a montré une prévalence globale des VBG au cours de la vie de 29% (38% chez les femmes et 16% chez les hommes).

Le pays a également continué à faire face aux effets de la pandémie de COVID-19 avec 7 405 cas et 275 décès rapportés depuis mars 2020 dont 4 419 cas et 176 décès en 2021 (dont un enfant de moins de 15 ans), avec un taux de létalité de 3,7%. Le contexte économique du pays et des ménages continue d'être affecté négativement par cette pandémie.

Le pays a dû également affronter trois autres épidémies (rougeole, méningite et choléra). Toutefois, le Niger a maintenu sa performance en vaccination de routine avec une couverture Pentavalent 3 au-dessus de 95% même si le nombre d'enfants insuffisamment vaccinés a augmenté de 22 422 en 2020 à 33 446 en 2021. Selon les résultats préliminaires de l'enquête nationale sur la fécondité et la mortalité des enfants de moins de cinq ans de 2021, le nombre d'accouchements assistés par un personnel qualifié s'est amélioré dans les 72 districts sanitaires, passant de 29% en 2012 à 44% en 2021. Quoique l'enquête indique une légère amélioration du quotient de mortalité des enfants de moins de 5 ans de 127 à 123 pour mille naissances vivantes de 2012 à 2021, il y a une forte hausse du taux de mortalité des enfants de moins d'un an sur la même période (de 51 à 73 pour 1 000 naissances).

Sur le plan de la nutrition, les résultats de l'enquête nutritionnelle SMART 2021 montrent que le pays est hors-piste pour l'atteinte des ODD avec une faible diminution de la malnutrition chronique de 45,1% en 2020 à 43,5%, et une stagnation de la prévalence de la malnutrition aiguë à 12,5% comparativement à 12,7% en 2020. La situation est préoccupante avec 2,5 millions de personnes en insécurité alimentaire sévère à la suite de la campagne agricole et pastorale défavorable de 2021 contre 1,2 million de personnes en 2020.

Même si dans l'ensemble les activités académiques ont été maintenues, le système éducatif a connu des perturbations consécutives aux situations d'urgence susmentionnées. Le nombre d'écoles fermées est passé de 377 en 2020 à 616 à la fin de l'année scolaire 2020-2021 (MAH 2021) privant

ainsi 255 000 enfants, dont 130 050 filles, de leur droit à l'éducation. Malgré des progrès significatifs entre les évaluations standardisées de 2014 et 2019 (Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN), près de 74% des élèves en fin de scolarité primaire ne disposent toujours pas des compétences suffisantes. Construisant sur les résultats de l'étude sur les perceptions et attentes des nigériens sur l'éducation (CAPEG), le Gouvernement a repensé le système éducatif nigérien avec un repositionnement du secteur au plus haut niveau de l'état et une restructuration des ministères en charge de l'Education.

L'accès aux services WASH progresse timidement car il est entravé par des contraintes hydrogéologiques, le changement climatique et la faiblesse des mécanismes de gestion des infrastructures. Selon le rapport du Programme Sectoriel Eau Hygiène et Assainissement (PROSEHA) sur la période 2016-2030, seule une personne sur dix a accès à une eau potable gérée en toute sécurité avec des disparités importantes entre les zones urbaines et rurales et selon le JMP 2021, 68% de la population du Niger pratiquent la défécation à l'air libre.

Enfin les efforts budgétaires consentis en faveur des secteurs sociaux en 2020 afin d'atténuer les impacts socio-économiques du COVID-19, n'ont pu être maintenus en 2021 en raison de multiples contraintes sur l'espace fiscal national. En 2021, les dépenses sociales consommées hors salaires et sur fonds propres du gouvernement, représentaient seulement 28% du budget voté et seulement 23% du budget libéré pour les secteurs sociaux ont été consommés.

## Major contributions and drivers of results

L'UNICEF est engagé au côté du gouvernement à accélérer **le résultat clé pour les enfants concernant la vaccination** (ODD 3.2) visant à garantir que 80 % des enfants de 0 à 11 mois soient protégés chaque année contre les maladies évitables par la vaccination. Avec moins de 50% des populations vivants dans un rayon de 5 km d'un service de santé, l'UNICEF a soutenu le Niger à maintenir la performance en vaccination de routine (95%), ainsi 797 907 enfants de moins d'un an ont reçu leur troisième dose de Pentavalent 3. Cependant le nombre d'enfants insuffisamment vaccinés a augmenté de 22,422 en 2020 à 33,446 enfants en 2021 en raison de l'interruption prolongée des services de vaccination dans les zones affectées par l'insécurité. L'UNICEF, en soutenant des stratégies d'accélération vaccinale, a permis de réduire légèrement le nombre d'enfants zéro dose de 3,68% en 2020 à 3,06% en 2021. Aussi 806 942 enfants de moins d'un an (97,06%) ont été vaccinés contre la rougeole en vaccination de routine et 685 602 enfants âgés de 9 mois à 14 ans (82%) en riposte vaccinale. En réponse aux épidémies de méningite, l'UNICEF a appuyé la vaccination de 609 048 enfants de 1 à 14 ans (86%). Concernant l'élimination du tétanos maternel et néonatal, UNICEF a appuyé une riposte vaccinale dans deux districts sanitaires (Boboye et Bouza). Bien qu'ayant maintenu son statut de zéro cas de poliovirus sauvage, le Niger a enregistré 11 cas de Poliovirus circulant de type 2. L'UNICEF a appuyé la vaccination de 5 544 409 enfants âgés de 0 à 59 mois (100 %) contre la polio à travers une campagne de prévention couplée à la supplémentation en vitamine A et au déparasitage. En réponse à la pandémie de COVID-19, trois campagnes de vaccination concomitamment à un appui à la vaccination de routine, permettant à 749 849 personnes de recevoir la première dose (7,35%) et 459 764 d'être complètement vaccinées (4,51%). L'UNICEF a facilité l'acquisition et l'installation de 16 unités ultra-froides (-90 à -60°C) d'une capacité totale de 4 512 litres à Niamey et dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder pour stocker les vaccins Pfizer.

Avec l'appui de l'UNICEF, le ministère de la santé a participé à la conférence mondiale sur l'Institutionnalisation de la Santé Communautaire, mis à jour son profil pays sur la plateforme mondiale, et créé en 2021, une Direction de la Santé communautaire. Concernant les soins curatifs, l'UNICEF a permis à 539 500 enfants de moins de 5 ans habitant dans les zones isolées et éloignées des services de santé d'être pris en charge par les relais communautaires. Grâce à la mise en œuvre de l'initiative PSBI (Possibles infections bactériologiques sévères), 12 539 nouveau-nés malades ont bénéficié d'une consultation dans neuf districts sanitaires (contre sept districts en 2019).

L'UNICEF a continué à travailler à **l'accélération du résultat clé pour les enfants concernant le retard de croissance** (ODD 2.2), prévoyant que les filles et les garçons de moins de 5 ans reçoivent des services de nutrition à fort impact pour prévenir le retard de croissance. Pour ce faire, l'UNICEF et ses partenaires ont accompagné le Niger à renouveler son engagement dans la lutte contre la malnutrition lors de sa participation à deux événements internationaux majeurs (le Sommet mondial

sur les systèmes alimentaires et Sommet mondial sur la nutrition pour la croissance).

L'UNICEF est le principal pourvoyeur d'Aliments thérapeutiques prêts à l'emploi (ATPE) combiné à une contribution du gouvernement de 1.1 million USD pour traiter environ 33,000 malnutris aigus sévères. Un total de 379 188 enfants de moins de cinq ans malnutris aigus sévères ont été admis pour traitement selon les normes nationales de qualité de la prise en charge (91% d'enfants guéris, 1% de décès et 4% d'abandon). L'UNICEF a également soutenu le dépistage de près de quatre millions d'enfants pour la malnutrition aiguë au cours de la campagne saisonnière de chimioprophylaxie contre la malaria. L'arrêt de la production locale d'ATPE a conduit l'UNICEF à s'approvisionner au niveau international.

En collaboration avec Helen Keller international, l'UNICEF a également appuyé la supplémentation en vitamine A d'environ 5,3 millions d'enfants âgés de 6 à 59 mois (92% de couverture) lors des campagnes nationales alors que la transition de ce service essentiel vers les services de santé de routine atteint 339 283 enfants de 6 à 59 mois supplémentés une fois et 88 959 deux fois. Un total de 664 177 femmes enceintes a été supplémenté en fer et acide folique.

L'UNICEF a fait la promotion de l'Alimentation optimale du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE) en formant 16 498 relais communautaires et 12 367 groupes de soutien pour le bénéfice de 111 272 enfants. L'appui aux ménages pour enrichir les aliments à domicile avec des poudres de micronutriments a permis d'atteindre 98 593 enfants âgés de 6 à 23 mois. En construisant sur l'Initiative « Plus Fort avec le Lait Maternel Uniquement » lancée en 2020, et en collaboration étroite avec le Gouvernement et l'ONG Alive & Thrive, une stratégie nationale de plaidoyer et de communication a été développée pour le changement social et de comportement ; elle sera mise en œuvre en 2022.

En collaboration avec la FAO et le PAM, l'UNICEF a assuré le leadership dans le développement du Plan global d'action sur la malnutrition aiguë pour le Niger 2021-2030 d'un budget d'environ 130 millions de dollars et, couvrant la prévention ainsi que la prise en charge à travers les quatre systèmes d'intérêt (santé, alimentaire, eau/hygiène/assainissement-EHA et protection sociale). Ce plan se fonde sur les problèmes structurels liés à la malnutrition aiguë, et démontre sa pertinence alors que le Niger entre une fois de plus dans une période de crise nutritionnelle et d'insécurité alimentaire grave.

L'UNICEF Niger s'est également engagé à soutenir le pays dans la réalisation de l'ODD 4 et à donner la priorité **au résultat clé pour les enfants que d'ici 2021, 100% des élèves de l'enseignement pré-primaire au premier cycle du secondaire, garçons et filles, bénéficient d'interventions visant à améliorer les résultats d'apprentissage et les compétences**, y compris dans un contexte humanitaire. Dans le cadre de l'opérationnalisation de la Stratégie Nationale sur la Réduction de la Vulnérabilité du Système Educatif et dans le contexte de pandémie, l'UNICEF, avec l'appui du Partenariat Mondial pour l'Education a poursuivi son accompagnement pour maintenir les écoles ouvertes. Ainsi, la continuité éducative a été assurée pour 449 002 élèves (dont 213 649 filles) alors que du matériel individuel a été fourni à 209 464 enfants (dont 95 455 filles) parmi lesquels figurent les 108 015 enfants vivant dans les zones humanitaires (52 355 filles et 5 783 avec handicap dont 2 383 filles). De plus, 449 902 enfants (214 549 filles) ont participé aux interventions d'éducation dont 108 015 enfants (52 355 filles) hors du système et 5 783 enfants vivants avec handicap (2 353 filles). Un total de 18 013 directeurs d'écoles primaires et secondaires ont été formés sur les mesures de prévention contre la COVID-19 et la relance pédagogique. En 2021, un engagement au plus haut niveau du gouvernement a érigé l'éducation en priorité nationale, avec un accent sur la jeune fille ainsi que le développement des compétences et l'employabilité des jeunes. Construisant sur l'initiative Génération sans limite Sahel (GenU Sahel), l'UNICEF a engagé des partenariats avec le secteur privé pour lancer une plateforme d'engagement national d'accès à l'information et formation pour les jeunes. Ceci a permis de mobiliser plus de 20 000 adolescents et jeunes (26% de filles) autour des compétences pour l'employabilité, l'entrepreneuriat et la redevabilité.

L'UNICEF a appuyé le gouvernement à travers la CAPEG (Cellule d'Analyse des Politiques publiques et de l'Evaluation de l'action gouvernementale) pour mener une étude sur les perceptions et les aspirations des populations sur l'éducation à distance et l'intégration des innovations dans le système éducatif. Le travail intersectoriel, en particulier avec la protection sociale, a facilité le dialogue autour des attentes identifiées. Par ailleurs, même si l'UNICEF a fourni un appui pour la mise en place du Plan National de Suivi des Acquis Scolaires (PNSAS), le secteur éducation doit

réfléchir aux solutions durables face aux structures scolaires hors normes (ex. classes sous des paillotes) brimant le droit à une éducation de qualité.

Enfin, l'UNICEF qui était chef de file du secteur depuis deux ans, a avec succès passé le témoin à l'Union Européenne, pour devenir chef de file Adjoint en 2021.

Le programme de pays Niger-UNICEF vise également à **accélérer la réduction des mariages d'enfants et à contribuer à la réalisation de l'ODD 5.3, qui prévoit une réduction du pourcentage de filles âgées de 20 à 24 ans mariées avant l'âge de 18 ans de 76% à 72%**.

L'UNICEF a poursuivi l'appui à la mise en œuvre du plan d'action stratégique national pour mettre fin au mariage qui est à son terme en fin 2021 (UNFPA 63,6 % étude 2021, à confirmer dans EDSN). Construisant sur les résultats de l'évaluation finale du plan (en cours), la version renouvelée sera alignée au PDES (2022-2026). La mobilisation à travers la mise en œuvre de l'approche communautaire de la protection de l'enfant dans les zones à fort taux de mariage des enfants (plus de 70%) a permis de renforcer les connaissances et compétences de 74 886 adolescentes sur une cible annuelle de 75 960, soit 99%. En 2021, l'UNICEF a appuyé les systèmes nationaux de protection de l'enfance pour répondre aux besoins des enfants les plus vulnérables, en dépit de la situation sécuritaire dans quatre des huit régions du pays et de la pandémie de COVID-19.

L'UNICEF a renforcé les capacités des travailleurs sociaux animant les services de protection, y compris ceux des localités en situation d'urgence, afin d'améliorer la qualité des services offerts aux enfants et leurs familles pour le bénéfice direct de 42 436 enfants vulnérables à risque et ou victimes d'abus, violences et exploitation (dont 16 218 filles). Ces résultats représentent 237% de la cible du fait de la situation d'insécurité et du retour massif des enfants des pays voisins (Talibés du Nigeria, enfants migrants de la Lybie et de l'Algérie). Cet effort est aussi bénéfique aux enfants en déplacement, réfugiés ou déplacés. Le plaidoyer de 2020 visant l'inclusion des enfants vulnérables (enfants des rues, talibés) dans le filet de sécurité sociale afin d'atténuer l'impact du COVID-19 a été fructueux en 2021 (source UNICEF). L'UNICEF a également appuyé les services d'état civil pour assurer l'enregistrement de 436 274 enfants (51,7% de la cible) dans les délais légaux.

Enfin, l'UNICEF a joué un rôle clé dans l'organisation du troisième sommet de la fille africaine, dont le thème a porté sur la culture, les droits humains et la responsabilité, y compris la formulation de recommandations sur les engagements régionaux et mondiaux en faveur des adolescentes et adolescents.

**L'UNICEF a soutenu les efforts du gouvernement pour accroître l'accès à l'eau potable et aux services d'hygiène et d'assainissement de base**, conformément au Programme national d'hygiène de l'eau et d'assainissement du Niger (PROSEHA 2016-2030), et au résultat 3 du PCNUAD, aligné sur l'ODD 6. Dans un contexte hydrogéologique difficile et afin de maximiser les investissements, l'UNICEF a eu recours aux systèmes d'adduction d'eau potable (AEP) multi-villages solaires pour faciliter l'accès à l'eau potable à 117 162 personnes (dont 59 753 femmes) en 2021. L'UNICEF a ainsi amélioré les conditions d'apprentissage de 85 667 élèves (dont 40 673 filles) de 343 écoles avec des infrastructures WASH. Les activités de promotion de la gestion de l'hygiène menstruelle au profit des jeunes filles sont en cours dans 1 057 écoles. Le programme a également contribué à l'amélioration de la qualité des services de santé dans 54 centres de santé par la construction de latrines améliorées et leur branchement aux adductions d'eau potable.

Le plaidoyer et l'appui technique de l'UNICEF ont conduit à des progrès notables en matière d'assainissement de base et d'hygiène avec la mise à l'échelle de l'approche communale de l'ATPC dans le contexte de la décentralisation. En 2021, six nouvelles communes (soit 921 communautés, 622 059 personnes) ont été certifiées Fin de Défécation à l'Air Libre (FDAL) dans les régions de Maradi et de Zinder, portant à 15 communes certifiées FDAL depuis 2019.

Le programme a eu un effet de levier en engageant le gouvernement et les partenaires techniques et financiers (PTF) du secteur regroupés au sein du mécanisme commun de financement du PROSEHA et spécifiquement pour la mise à l'échelle de l'ATPC dans 47 communes additionnelles des régions de Maradi, Zinder et Tahoua. L'UNICEF a mis un accent particulier sur les volets plaidoyer, communication et mobilisation sociale. Les interventions du programme ont également permis la mise en œuvre de l'approche 3 étoiles dans 476 écoles.

Pour pérenniser le statut Commune FDAL, l'UNICEF a soutenu l'étude de marché relative au marketing de l'assainissement et la formulation du programme de prestation de services d'assainissement de base avec une forte implication des acteurs gouvernementaux, autorités

communales, organisations de la société civile et autres parties prenantes.

De plus, l'UNICEF contribue au renforcement du potentiel fiscal dans 13 communes ainsi que la participation et redevabilité dans les espaces de décision communaux sous le leadership des autorités communales et nationales en partenariat avec la Banque Mondiale, GIZ-ProDEC et le PAM. UNICEF continue également son appui au Ministère des Finances pour la mise à jour des données financières de l'outil BOOST et la mise en place d'un mécanisme de suivi des dépenses sociales dans le budget de l'Etat. Un seuil minimum de dépenses sociales (hors salaire et hors dépenses de fonctionnement) a été fixé à 81 milliards XOF en 2021 (91 milliards XOF en 2022) comme cible indicative du programme FMI Niger 2022-2024.

En termes de réponse aux urgences, UNICEF a atteint 117 003 personnes avec une aide en articles non alimentaires et 79 732 avec une aide en abris grâce au mécanisme de réponse rapide, 228 648 personnes affectées par les crises humanitaires avec un accès à l'eau potable, 857 528 personnes ont été sensibilisées sur les bonnes pratiques d'hygiène et 19 149 ont eu accès aux latrines d'urgence.

Entre juillet et décembre l'UNICEF a contribué à la préparation et la coordination de la réponse à l'épidémie qui a affecté un total de 5 591 personnes, dont 1 920 enfants de moins de 15 ans. Enfin le programme de transferts monétaires en urgence COVID-19 mis en œuvre par le programme national de filet de sécurité adaptatif (PFSA) a atteint près de 405 000 ménages vulnérables entre novembre 2020 et novembre 2021. C'est dans ce cadre que l'UNICEF a apporté un appui conjointement avec le PAM pour atteindre 32 659 ménages additionnels. En réponse aux urgences choléra et Covid-19, l'UNICEF a été contribué à la mobilisation pour le changement de comportement et la formation des acteurs nationaux, la conduite de campagnes de communication, la mise en place de mécanismes de veille communautaires et de redevabilité aux populations affectées. L'UNICEF a soutenu la sensibilisation de masse sur le COVID-19 et la vaccination à travers l'appui aux communicateurs du Ministère de la Santé Publique, les médias traditionnels et sur les réseaux sociaux.

## UN Collaboration and Other Partnerships

En tant qu'acteur clé du système des Nations Unies sur les initiatives globales sur la jeunesse (Youth 2030, GenU Sahel), UNICEF a repositionné la question de la jeunesse dans la programmation des Nations Unies (UNSCDF 2023-2025) et du nouveau Plan de Développement Économique et Social (PDES 2022-2026).

L'OMS, la Banque mondiale (BM) et l'UNICEF avec l'appui de John Snow Inc., Bill et Melinda Gates, GAVI et le Rotary ont plaidé pour faire avancer l'agenda pour les enfants, via une plateforme de coordination en faveur de la vaccination. Le partenariat stratégique établi avec le Fonds mondial, la BM, l'USAID et l'OMS et le FNUAP a permis de soutenir le leadership du Ministère de la Santé Publique dans la mise en œuvre du plan stratégique national de santé communautaire.

Dans le cadre du Mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN), l'UNICEF a collaboré avec le Haut-Commissariat à l'Initiative « les nigériens nourrissent les nigériens » (HC3N) et les différents réseaux (secteur privé, universitaire, société civile, parlementaires, donateurs). UNICEF assure le leadership du réseau des Nations Unies pour le SUN, avec l'OMS comme co-responsable alors que la participation de la FAO et du PAM est essentielle pour un plaidoyer conjoint et cohérent des orientations politiques et choix stratégiques. Ainsi, le HC3N a été accompagné dans son plaidoyer auprès des donateurs pour la mise en place d'un fond commun pour la Nutrition lors du Sommet mondial sur la Nutrition pour la Croissance en 2021. L'UNICEF est également actif dans les mécanismes communs de financement des secteurs éducation, santé et WASH.

Le partenariat a aussi été renforcé avec le FNUAP, ONU Femmes et le PNUD pour la mise en œuvre conjointe de l'initiative Spotlight et du Programme mondial pour mettre fin au mariage des enfants. Le partenariat avec le PAM a été renforcé avec la mise en place d'un cadre de redevabilité qui facilite les synergies en vue de renforcer la résilience des communautés. En partenariat avec la BM, la coopération allemande et le PAM, l'UNICEF a apporté son appui aux autorités régionales et décentralisées dans le renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale.

L'UNICEF a activement contribué au cycle de programmation humanitaire 2021 à travers son rôle de chef des Cluster Éducation et eau/hygiène/assainissement, du sous-cluster Protection de l'enfance et du Secteur de la Nutrition ainsi que coordinateur technique du mécanisme de réponse rapide et

membre du Groupe de travail multisectoriel sur le transfert monétaire.

Afin d'assurer une gestion efficace et durable des AEP dans le contexte de transfert des compétences aux communes, l'UNICEF a facilité l'établissement et le monitoring de partenariats entre 16 communes et le secteur privé pour assurer une gestion déléguée. Des partenariats ont été établis avec les entreprises privées (téléphonie et internet) pour le lancement de U-Report.

L'UNICEF a mis l'accent sur l'établissement de partenariats locaux avec les organisations de la société civile, le secteur privé, les chefs traditionnels et communautés, y compris pendant les périodes de restrictions de mouvement en raison de la COVID-19 et de l'insécurité.

## Lessons Learned and Innovations

Pour atteindre les enfants les plus vulnérables, l'UNICEF fait face à des défis majeurs tels que la démographie et à l'accès aux populations dans les zones d'insécurité. En effet le Niger présente la croissance démographique (3,8%) la plus élevée au monde. Les efforts du pays pour avancer les indicateurs sociaux sont démontrés en chiffres absolu et toujours plus positifs, mais les ratios se heurtent aux besoins sociaux toujours plus importants. De plus, les tensions électorales et le délai causé par la mise en place des nouvelles autorités a aussi retardé la réponse humanitaire et le programme régulier.

L'accès aux populations affectées est resté le principal défi en raison de l'insécurité, des restrictions gouvernementales et de l'imposition d'escortes armées. Les populations déplacées par les conflits ou vivant dans des zones insécurisées ne reçoivent pas les services essentiels dont elles ont besoin et elles n'ont pas accès à des mesures de protection sociale. Ces multiples chocs accentuent la vulnérabilité générée par les impacts socio-économiques de la crise COVID-19 et testent chaque année les capacités de coordination du gouvernement et de ses partenaires. Face aux chocs (2.5 chocs en moyenne sur les trois dernières années), la majorité des ménages font recours à des stratégies d'adaptation négatives avec des effets défavorables pour leur bien-être et celui de leurs enfants (ECVMA 2019).

En 2021, le manque de données fiables a motivé l'UNICEF à investir dans les questions de redevabilité, de contrôle citoyen et de prise en compte des risques. La mise en œuvre de l'outil « Open Data Kit » dans la gestion logistique du nouveau vaccin Polio pendant la riposte vaccinale a permis la remontée des données de tous les centres de santé avec une promptitude de 90% en 24 heures permettant ainsi des prises de décisions en temps réel. Cette expérience a ouvert la voie à une révision du facteur de perte de 1.67 à 1.25 dans les pays qui utiliseront pour la première fois le nouveau vaccin Polio. Dans le domaine de la santé, l'UNICEF donnera la priorité sur l'atteinte des enfants en zones d'accès difficile avec leur géolocalisation dans le but d'un meilleur suivi, le plaidoyer pour une allocation suffisante de la ligne achat des vaccins du gouvernement et à l'amélioration de la qualité des données pour la prise de décision.

Face à la crise de sécurité alimentaire prévue en 2022, et en cohérence avec le plan de réponse du gouvernement, l'UNICEF poursuit la mobilisation des fonds pour éviter une interruption de services pour la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère et les contributions potentielles en protection sociale et en EHA sont en exploration. Un focus particulier est mis sur le renforcement du nexus humanitaire/développement afin d'adresser les problèmes structurels profonds par des investissements plus importants pour la prévention de la malnutrition à moyen et long terme.

En 2021, la pandémie et les crises devenues structurelles ont aussi constitué une opportunité pour une prise de conscience collective des acteurs sur la nécessité d'adresser la crise des apprentissages à travers des actions de remédiation et de relance pédagogique ainsi que la promotion du numérique. Dans le domaine de l'éducation, le renforcement des données à travers les initiatives GIGA et Data Must Speak ont permis une géolocalisation de 103 écoles et fourni les données clés pour guider la prise de décision pour le secteur.

Le RapidPro s'est également avéré un outil essentiel dans la planification et le suivi de la réponse humanitaire. En 2021, un total de 15 336 rapports quotidiens (61,5%) de cas potentiels de paludisme et de choléra sur les 24 900 rapports attendus ont été collectés. En outre, 4 076 rapports de surveillance communautaire (71%) sur les 5 750 rapports attendus ont été reçus sur l'épidémie de COVID-19. Les données collectées ont aidé le Ministère de la Santé Publique et ses partenaires dans la réponse à l'épidémie principalement pour la gestion des cas et des stocks. Durant ce dernier trimestre de l'année, RapidPro a atteint un record d'alertes sanitaires pour le Ministère de la Santé

Publique de la région de Niamey.

L'UNICEF a lancé le processus de mise en place d'une approche communautaire participative et centrée sur l'humain intégrant comme acteurs majeurs les communautés dans le déploiement des interventions et bâtissant sur les capacités endogènes. L'approche de l'éducation par les mères, leaders communautaires, religieux, et jeunes s'est montrée plus effective dans la dissémination d'information que par des professionnels ou autres agents dans la promotion des bonnes pratiques auprès des communautés. De même, l'implication des leaders traditionnels et des leaders religieux a eu plus d'influence sur l'adoption des pratiques par les communautés que la promotion faite à travers les media et services techniques. La génération des évidences (recherches, enquêtes, suivi, supervision et évaluations) relatives au changement social et comportemental a également contribué au renforcement de la planification basée sur des évidences dans plusieurs domaines.

L'autonomisation et le renforcement des capacités d'influence des jeunes, y compris les jeunes non scolarisés, auprès des leaders a constitué un catalyseur pour le lancement d'initiatives globales (GenU Sahel). Cependant, le déficit de cadres de dialogue formels et réguliers entre les autorités locales et les groupes habituellement exclus (jeunes non organisés en milieu rural, femmes, groupes minoritaires, personnes handicapées et à besoins spécifiques, populations mobiles, populations déplacées, groupes à ascendance esclave) dans les instances de gouvernance reste un défi à part entière.

Malgré les progrès au niveau national, il a été constaté une faible coordination des interventions en faveur des jeunes dans le processus de planification, mise en œuvre, suivi et évaluation des interventions au niveau des communes. Une démarche a été initiée pour une meilleure implication des jeunes pour favoriser l'opérationnalité d'un cadre communal de concertation et de coordination des actions pour et avec les jeunes. Les différentes actions d'appui aux mouvements de jeunesse ont créé une augmentation de la demande d'appui technique et financier pour participer dans le développement, d'où la nécessité de la mise en place mécanisme de soutien et d'accompagnement au niveau du gouvernement en 2022.